

5 ans de garantie
sur les produits Logafix

Buderus

Heating systems
with a future.



Pour faire simple : 5 ans de garantie

Recommandez à vos clients la qualité éprouvée de Buderus – grâce aux articles Logafix. Parmi les leaders du marché dans le secteur des techniques de chauffage, nous proposons à vos clients une large gamme de produits entièrement adaptés, fonctionnant en parfaite synergie au sein du système : de la robinetterie en passant par les radiateurs jusqu'aux accessoires. Chez Buderus, la qualité est une question de tradition : nous offrons 5 ans de garantie sur tous les articles Logafix.

Avec la marque commerciale Logafix, nous vous facilitons le travail.

Nous garantissons la qualité de nos produits grâce à une collaboration permanente avec des fabricants renommés. En combinaison avec la gamme Logafix, nous fournissons des systèmes complets et des composants assortis. Les articles Logafix sont ainsi parfaitement adaptés à nos propres produits, tant dans le design qu'au point de vue technique.

Un succès basé sur le concept de système – avec un seul et même fournisseur.

Avec Buderus, vos clients et vous-mêmes êtes assurés que tous les produits liés aux générateurs de chaleur proviennent d'un seul fournisseur, entre autres : les pompes, la robinetterie et les radiateurs de salles de bain.

Buderus : le partenaire fiable à vos côtés.

Buderus, un partenaire sur qui compter. Nous mettons un interlocuteur à votre disposition tout près de chez vous et vous accompagnons en permanence pour vous aider à économiser votre temps et diminuer vos activités de coordination. Bien entendu, vous pouvez également convaincre vos clients au niveau des prix : nous vous proposerons toujours un rapport prix-rendement attractif et cohérent.

Vos principaux avantages:

5 ans de garantie – une qualité haut de gamme – des produits de grande longévité – des composants techniquement et esthétiquement en parfaite synergie.



Condition de garantie: les produits Logafix ont été installés et fonctionnent conformément aux réglementations et directives en vigueur, et respectent les règles techniques générales ainsi que les consignes indiquées dans la documentation jointe.

Les réclamations sous garantie doivent nous être adressées au cours de la période de garantie. En cas de recours à la garantie, le justificatif de la date d'installation doit être présenté.

Informations complémentaires sur notre site:

<https://www.buderus.com/ch/fr/conditions-generales-de-vente-et-de-livraison.html>